



*Un SAGE est en élaboration sur le bassin de la Brèche et devrait être mis en œuvre à partir de 2021 si le planning prévisionnel est respecté. La phase état des lieux et diagnostic des masses d'eau du territoire, achevée fin 2018, a permis d'identifier les enjeux et de les partager avec l'ensemble des acteurs. Le contrat de territoire « eau et climat » est un outil de programmation d'actions qui engage réciproquement les parties dans le sens des objectifs environnementaux de la politique de l'eau et de l'adaptation au changement climatique. Les actions inscrites au Contrat de territoire « eau et climat » Brèche doivent répondre aux enjeux et objectifs identifiés.*

Fiche action : N°1-2

## DESCRIPTIF DE L'ACTION

### Enjeux CTEC :

- Préservation de la ressource en eau potable et protection pérenne des captages
- Amélioration de la performance des systèmes d'assainissement (« tous temps ») prioritairement sur le ru de la Garde et la Béronnelle et gestion à la source des eaux de pluie en milieu urbain
- Amélioration de la qualité des milieux aquatiques et humides
- Amélioration de la connaissance des axes d'érosion et de ruissellement ainsi que développement de programmes d'actions pour limiter le ruissellement
- Amélioration des connaissances sur les relations entre nappe et rivières
- Communication et sensibilisation

### Thématique de l'action :

Réduction des polluants industriels

Il s'agit :  Études  Travaux  Autres (précisez) : ...

Action emblématique « eau et climat » :  Oui  Non

Action prioritaire inscrite au Plan d'Action Opérationnel Territorialisé (PAOT) :  Oui  Non

### Contexte de l'action prioritaire en lien avec l'état des lieux des masses d'eau et le diagnostic de territoire :

L'état des lieux du SAGE Brèche a identifié les ICPE du territoire et celles référencées au site BASOL pour des pollutions historiques. Deux ICPE du Bassin d'Alimentation des Captages (BAC) de la Communauté de Communes du Liancourtois « la Vallée dorée » et de Sacy-le-Grand menacent fortement la qualité de l'eau des masses d'eau souterraine de la craie picarde - 3205 et de l'Eocène du Valois - 3104. L'entreprise Addivant, qui a historiquement pollué la nappe, est présente sur la masse d'eau superficielle HR220 : la Brèche du confluent de l'Arré au confluent de l'Oise et l'UCAC, qui n'a pas de bassin de récupération des eaux pluviales, est située sur la masse d'eau HR188 : l'Aronde de sa source au confluent de l'Oise.

### Localisation de l'action :

Commune ou territoire concerné : Catenoy pour Addivant

Coordonnées X : Coordonnées Y :

Masses d'eau superficielle concernées : HR220 : la Brèche du confluent de l'Arré au confluent de l'Oise, Craie picarde  
AAC / captage(s) concerné (s) : BAC de Labruyère Sacy-le-Grand et la CCLVD



## CTEC BRECHE — Pollutions industrielles

### Objectifs de l'action :

L'objectif est d'identifier si les rejets historiques ou actuels ont un impact sur la qualité de l'eau souterraine et d'évaluer leurs migrations potentielles.

### Contenu de l'action :

Réaliser des analyses et mettre en œuvre un programme de suivi.

### Indicateurs d'avancement de l'action :

Intitulé de l'indicateur	État initial	Objectif 2025
Rapport de suivi d'analyse	Aucune connaissance (pour Addivant uniquement des surnageants)	Démontrer ou non la présence des polluants et leur migration potentielle

### Calendrier de réalisation envisagé :

Date prévisionnelle de début de l'action : début 2020, dès émergence du CTEC

Durée prévisionnelle : 5 ans pour Addivant

### Coût estimé et plan de financement envisagé :

Coût prévisionnel total : 18 600 € pour Addivant  Montant en € HT  Montant en € TTC

ECHEANCIER ET MONTANT ANNUEL (Euros HT)					
2020	2021	2022	2023	2024	2025
500€/analyse x5 + 400€ de déplacement + 200€ de prélèvement = <b>3 100€</b>	500€/analyse x5 + 400€ de déplacement + 200€ de prélèvement = <b>3 100€</b>	500€/analyse x5 + 400€ de déplacement + 200€ de prélèvement = <b>3 100€</b>	500€/analyse x5 + 400€ de déplacement + 200€ de prélèvement = <b>3 100€</b>	500€/analyse x5 + 400€ de déplacement + 200€ de prélèvement = <b>3 100€</b>	500€/analyse x5 + 400€ de déplacement + 200€ de prélèvement = <b>3 100€</b>

### Plan de financement prévisionnel

Organisme	Montant attendu (en € HT)	%
Fonds propres : CCLVD	9 300 €	50
AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE	9 300 €	50
<b>Total</b>	<b>18 600 € HT</b>	

### Autres observations :

Le projet Addivant, s'intègre dans le CTEC brèche et le projet UCAC dans le CTEC Oise-Aronde

### IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Nom ou raison sociale : Communauté de communes du Liancourtois

Adresse : 1 rue de Nogent Code postal : 60290 Ville : LAIGNEVILLE

N° SIRET : 24600012900055

Nom et prénom de la personne en charge du dossier : Charlotte DEFOLY



Qualité : Animatrice du Bassin d'Alimentation des Captages de Labruyère / Sacy-le-Grand  
Téléphone : 03 44 73 82 04 Adresse mail : [c.defoly@ccl-valleedoree.fr](mailto:c.defoly@ccl-valleedoree.fr)

PARTENAIRES TECHNIQUES :

ANIMATION SUPRALocale (si existante) : ...